

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition de mars- avril 2025

Page 1

- + Porte drapeaux
- + Lutte contre les bruits

Page 2

- + Réunion publique
- + Belote
- + Brin d'aillet
- + Incinération des déchets verts

Page 3

- + Inscription école

Page 4

- + Ville à joie

Contact

Mairie de Courcoury
15b rue de la Liberté
17100 COURCOURY
Tél. : 05 46 93 18 23
mairie@courcoury.fr

PORTE-DRAPEAUX

C'est une personne, qui est chargée bénévolement de porter le drapeau tricolore lors de Commémorations Patriotiques.

C'est une mission "Hautement Honorifique" puisque le Porte-Drapeaux rend hommage au nom de la Nation par le Drapeau qu'il représente, au nom des combattant(e)s et aux disparu(e)s;

Si vous souhaitez devenir le Porte-Drapeaux de la commune, envoyer un courrier de candidature à la Mairie.

DEPARTEMENT de la CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE COURCOURY

ARRETE
prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage



Le Maire de la Commune de COURCOURY,
Vu le Code des Communes (article L131-2, L131-4-1 et L132-8)
Vu le Code de la Santé Publique (articles L1, L2, L49 et L772),
Vu le Code Pénal,
Vu la Loi 92-1444 du 31 décembre 1992 et le décret d'application 95-408 du 18 Avril 1995
Considérant qu'il y a lieu de réglementer les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage,

ARRETE

Article 1 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse, raboteuses, scies mécanique...etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H00 à 20H00
- les samedis de 9H00 à 12H00, de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Réunion publique

FINANCES PUBLIQUES

Vendredi 11 avril 2025 à 20h00
Maison de la Seugne

Venez découvrir les finances publiques :

- finances réalisées en 2024
- budget 2025
- projets 2025
- questions diverses



Venez nombreux au concours de belote organisé par la Société des Fêtes le

Samedi 22 mars 2025 à 20h30
Maison de la Seugne

12€ par personne

Contact Mr RATEAU 06 45 55 76 89

COURCOURY

Le 1^{er} mai 2025 à 12h00



BRIN D'AILLET

Faites comme le muguet

Sortez !

Organisé par la Société des Fêtes

Menu

Apéritif	Dessert
Gratton, rillettes, brins d'aillet	Café / digestif
Jambon braisé et son accompagnement	Vin (avec modération)
Fromage	

Réservations et renseignements
Gaël CAPPELLE 07 57 45 56 75



Veuillez réserver afin de mieux vous accueillir

Coupon à déposer en Mairie, Joindre le chèque total à l'inscription avant le 21 avril 2025

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nb d'adultes :X 15€ =

Nb d'enfants (-12 ans)X 8€ =

TOTAL :

INCINERATION DECHETS VERTS

N'est autorisé que sur demande auprès de la Mairie.
Demande à faire 5 jours avant le feu.

Brûlage autorisé de 9 h00 à 16h00,
QUE DES DECHETS VERTS

Interdit les dimanches et jours fériés

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026



DU 31 MARS AU 31 MAI 2025

Votre enfant entre à l'école ou votre famille vient d'arriver sur le territoire !

POUR LES ÉCOLES DE SAINTES

Dossier d'inscription à compléter et à envoyer par mail à :
inscriptionscolaire@agglo-saintes.fr

OU

À déposer à l'accueil de l'Agglomération de Saintes
12 boulevard Guillet Maillet - 17100 SAINTES
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

POUR LES ÉCOLES DES AUTRES COMMUNES DE L'AGGLO :

Après avoir complété le dossier
d'inscription et être muni(e) des justificatifs,
les déposer à la mairie de votre lieu de
résidence.

**DOSSIER D'INSCRIPTION (fiche de renseignements et fiche sanitaire)
À TÉLÉCHARGER EN LIGNE SUR L'ESPACE FAMILLES**

www.agglo-saintes.fr > Rubrique Espace Familles
Infos au 05.46.93.41.50

www.agglo-saintes.fr

à VILLE à Joie

COURCOURY

Samedi 26 AVRIL
10h à 13h30
sur la Place de l'église

Services Festivités Buvette Restauration

En savoir + www.villeajole.fr

à VILLE à Joie

Événements gratuits
Renseignements au
06 38 01 68 74

Des festivités

- Jeux de société et lots à gagner
- Restauration & buvette sur place
- Quiz musical en équipe

Des services

- Des services d'intérêt général qui viennent à votre rencontre
- Des artisans et producteurs locaux qui vendent leurs produits
- Des associations du territoire qui présentent leurs activités